



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 17/1 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.2.54168

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





250 Rezensionen

nettement et clairement exprimée qu'à l'occasion d'une étude particulière, surtout quand celleci a donné lieu à de multiples interprétations successives. Ainsi à propos de Luther et des débuts de la Réforme, H. Schilling écrit: »Zu Beginn der frühen Neuzeit wirkten religiöse, politische und soziale Kräfte wie ein Syndrom zusammen - um bei der modernen Medizin eine anschauliche Vorstellung vom Zusammenspiel von Faktoren zu entleihen, die unabhängig voneinander sind, ihre spezifische Wirkung aber erst in der Wechselbeziehung erhalten. In Deutschland, dem Ursprungsland der Reformation und der konfessionellen Spaltung, war dieses Wechselspiel besonders stark ausgeprägt«1. En conséquence, et c'est là que se trouve une des forces de cet ouvrage, aucun événement ou phénomène, qu'il soit politique, économique, social, culturel ou religieux n'est envisagé isolément et en fonction d'une »qualité« (économique, politique, sociale, etc....) qui le définirait et le classerait; il est au contraire saisi comme élément d'un réseau relationnel, en rapport avec d'autres événements ou phénomènes, à l'action, mais également à la signification desquels il contribue, et dont il tire lui-même sa puissance d'action et dans lesquels, par delà, il trouve sa propre signification. Cette attitude procure à la moindre analyse comme à la plus simple réflexion, aux synthèses partielles comme aux grandes hypothèses, une nouveauté et une richesse assez exceptionnelles.

Autrement dit, ce livre ne se contente pas de fouiller des cas (et l'on songe ici aux pages sur la cité de Lemgo prise par deux fois comme exemple); il ne se limite pas non plus à reprendre et à sélectionner les faits estimés importants (et éventuellement à rafraîchir des souvenirs un peu estompés); il ne se borne pas davantage à être au courant des dernières recherches et des dernières hypothèses dans des domaines où, comme pour la Guerre des Paysans, travaux et interprétations se multiplient à un rythme rapide. Ce livre, fondamentalement, invite à réfléchir sur la période et au-delà sur la manière de comprendre l'histoire. C'est pour cela que les choix (et les coquilles) importent tout compte fait fort peu. C'est pour cette raison qu'il est impossible de résumer même sommairement son contenu et qu'il faut le lire soi-même pour pleinement l'apprécier. C'est pourquoi enfin, on a cependant tant de plaisir à le signaler et à en rendre compte dans cette revue.

Hugues Neveux, Paris

Martin Lunitz, Diplomatie und Diplomaten im 16. Jahrhundert. Studien zu den ständigen Gesandten Kaiser Karls V. in Frankreich, Konstanz (Hartung-Gorre Verlag) 1988, 263 p. (Konstanzer Dissertationen, 213).

Diplomatie et Diplomates au 16e siècle, tel est le titre de la thèse que Martin Lunitz a soutenue devant l'université de Constance en 1987 devant les professeurs Rabe et Schubert. Le sous-titre éclaire cette dissertation de 260 pages »Etudes sur les envoyés permanents de Charles-Quint en France«.

M. Lunitz n'a pas eu comme projet d'étudier sociologiquement ce personnel si divers, de l'ambassadeur au messager ou au secrétaire, sans compter les nombreux espions et informateurs qui apparaissent dans les correspondances. Ceux-ci sont mêlés à l'histoire non des relations diplomatiques, mais économiques et surtout intellectuelles de l'Europe des temps modernes. Amitié de collège, relations universitaires, échanges de livres ou d'œuvres d'art sont à l'arrière-plan de ces relations entre le Habsbourg et le Valois. Cet aspect est difficile à cerner tant les pseudonymes sont fréquents et ce n'est que par recoupement successif et par la correspondance des humanistes de l'époque que ce second aspect peut être découvert.

La représentation permanente et mutuelle des deux princes reprenant l'héritage bourguignon s'est mise en place au début de la Renaissance et marque le début de l'état moderne au sens où Weber, Mattingly, Brandi etc, l'ont étudié. Martin Lunitz a eu comme projet heureux d'analyser la mise en place de ce système, les très riches correspondances de Renard, Saint Moritz, Bonvalot, Granvelle sont la base de cette thèse intéressante.

Le premier traité sur les ambassadeurs que B. du Rosier composa en 1436 décrit les qualités nécessaires pour être ambassadeur et savoir représenter un prince, un état; Etienne Dolet un siècle après (1548) les reprend.

Intelligence, perspicacité, dévouement, savoir vivre... les qualités sont nombreuses sans compter la résistance physique et surtout la fidélité – Quiclet secrétaire en 1550 étant l'exception sur ce point.

Les ambassadeurs originaires de Franche-Comté (7), des Flandres (3), du Brabant (1), la plupart officiers ou parlementaires – bourgeoisie de petites villes bourguignonnes – ils sont tous à un moment ou à un autre membres du conseil d'état ou privé.

Clercs, juristes, hommes de lettres compétents, de ces humanistes, la carrière a besoin, ces ambassadeurs nommés par lettre de commission organisent leur maison (chapelain, maître d'hôtel, écuyer, valets de chambre) qui doit rivaliser avec celles de Venise ou des autres états, mais rarement la famille le suit dans sa mission. A son arrivée en France, lors de sa première mission, il est parfois accueilli avec honneur, à la Cour, mais le cérémonial n'est pas encore fixé.

La première entrevue avec le roi, généralement précédée d'un entretien avec le »principal ministre«, n'obéit pas à des règles précises, elle a lieu souvent à la sortie de la messe; lorsque les relations entre les deux pays se détériorent, des signes avant-coureurs l'accompagnent (courrier ralenti, intercepté, détourné) et lors de la rupture les ambassadeurs Valois et Habsbourg doivent en même temps quitter le territoire adverse.

Les ambassadeurs sont payés par la voie des Flandres, mais leur salaire n'arrive pas toujours ponctuellement. L'étude de la mise en place de cette administration est complétée par une analyse de l'évolution de la chancellerie et des secrétaires Gattinara, Lalemand, puis Granvelle qui s'impose peu à peu vers 1540; le conseil d'état des Pays-Bas est le lieu principal des décisions de politique extérieure.

Cette thèse n'est pas le récit des relations diplomatiques, fait déjà depuis longtemps, mais tente de systématiser la mise en place de cette administration nouvelle.

Il aurait été souhaitable de préciser un peu plus le cadre chronologique de cette étude qui s'arrête sans doute vers 1540 mais parfois se prolonge jusqu'en 1551, et voir si le Valois avait développé dans le même temps le même type d'administration: le personnel français paraît en effet avoir la même origine sociale, la dualité entre envoyés permanents et agents extraordinaires existe, la poste, les mécanismes bancaires de compensation pour payer ces »ambassadeurs«, le »secrétariat«, sont des pratiques courantes et leur comparaison aurait permis d'établir un modèle européen pour la Renaissance.

Jean-Daniel Pariset, Paris

Filippo Ranieri, Recht und Gesellschaft im Zeitalter der Rezeption. Eine rechts- und sozialgeschichtliche Analyse der Tätigkeit des Reichskammergerichts im 16. Jahrhundert. 2 Bände, Köln/Wien (Böhlau Verlag) 1985, 542 p. (Quellen und Forschungen zur höchsten Gerichtsbarkeit im alten Reich, 17/I & 17/II).

Depuis longtemps déjà, la recherche en histoire du droit a porté une attention croissante à différents aspects de la structure et du fonctionnement des tribunaux. On s'est efforcé, en particulier, d'utiliser les actes des procès selon les méthodes de l'histoire quantitative. C'est-à-dire de procéder à un dépouillement exhaustif des dossiers des procès, et d'utiliser l'ordinateur. Il peut être intéressant en particulier de voir dans quelle mesure, à partir de la fin du Moyen Age, l'activité des tribunaux reflète les conflits d'une époque, et pénètre dans une société d'ordres. Mieux: on se trouve en possession d'un véritable indice de modernisation. Il